

Réunion d'information : parc photovoltaïque

Retour sur la réunion du 26 février 2024



La Communauté de communes Terres du Lauragais et la coopérative Enercoop Midi-Pyrénées ont eu le plaisir d'animer une réunion publique d'information, lundi 26 février 2024, concernant le projet de parc photovoltaïque de la Camave à Villefranche-de-Lauragais.

Le rendez-vous a eu lieu **au Centre de Loisirs intercommunal de Villefranche-de-Lauragais**. La Communauté de communes des Terres du Lauragais était notamment présente pour **dévoiler sa nouvelle charte de développement des énergies renouvelables** et répondre aux éventuelles questions des administrés.

La coopérative Enercoop avait été sélectionnée **pour développer et exploiter ce parc** dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'intercommunalité.

Après un mot d'introduction de **Florence SIORAT, Vice-Présidente en charge de la transition énergétique**, Louis et Mathilde d'Enercoop ont présenté le projet de parc solaire, ainsi que le calendrier de déploiement du projet, avec une mise en service programmée pour le mois de juin. Ils ont aussi détaillé **l'opération d'autoconsommation collective** qui sera mise en place pour alimenter en énergie les bâtiments intercommunaux et communaux situés dans un rayon de 2km à 10km autour de l'installation, dans un premier temps.

A l'issue de cette présentation la dizaine de participants a pu échanger avec Enercoop et la collectivité avec un temps de questions-réponses. La soirée s'est terminée sur des échanges plus informels autour d'un buffet de produits locaux.



Pour chacun de ses projets, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Enercoop Midi-Pyrénées a **une démarche volontaire de rencontre en amont avec les habitants et acteurs du territoire**. C'est une étape essentielle pour la **réappropriation des sujets énergétiques** par les citoyennes et citoyens. Pourquoi faire une installation au sol plutôt qu'en toiture ? Est-ce que les panneaux photovoltaïques se recyclent ? Qu'est-ce que ce projet change pour les riverains ?